

LE PRÊT MOBILITÉ DE L'ADIE

Vous rencontrez des problématiques de mobilité pour chercher ou garder un emploi ?

QU'EST-CE QUE LE PRÊT MOBILITÉ ?

L'Adie propose un prêt mobilité aux personnes ayant besoin d'un financement pour faciliter leurs déplacements dans le cadre de leur projet professionnel.

- **Montant** : jusqu'à 5 000 €
- **Durée** : jusqu'à 36 mois
- **Garantie** : une personne de votre entourage caution solidaire pour la moitié du montant emprunté ou dépôt de garantie pour 25 % de la somme empruntée
- **Financement de tout type de besoin** : l'achat, la réparation ou la location d'un véhicule, permis de conduire, formation professionnelle, etc.

EXEMPLES

	Durée de l'emprunt	Mensualités	Coût total du crédit
Formation - 850 € ⁽¹⁾	18 mois	49,96 €	91,8 €
Permis - 1525 € ⁽²⁾	24 mois	68,42 €	193,35 €
Véhicule - 3500 € ⁽³⁾	32 mois	120,55 €	445,07 €

Conditions de prêt au 1^{er} janvier 2022 :

Taux d'intérêt de 7,45% (taux fixe)

(1) Taux d'intérêt de 7,45 %. Contribution de solidarité : 5 %, TEG 14,82 %. soit un coût mensuel de 5,1 € **(2)** Taux d'intérêt de 7,45 %. Contribution de solidarité : 5 %, TEG 13,05 %. soit un coût mensuel de 8,06 € **(3)** Taux d'intérêt de 7,45 %. Contribution de solidarité : 2,5 %, TEG 9,52 %. soit un coût mensuel de 13,91 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

adie

Un prêt et des conseils pour me lancer, enfin.



POUR FAIRE UNE DEMANDE DE
MICROCRÉDIT

PAR TÉLÉPHONE

APPELEZ LE 0 969 328 110

pour prendre rendez-vous avec le conseiller
le plus proche de chez vous

PAR INTERNET

www.adie.org

C'EST TOUT SIMPLE ET PLUS
RAPIDE, PENSEZ-Y !

- Pièce d'identité
- Les 3 derniers relevés de compte
(compte personnel et professionnel)
-
-

L'ADIE EN QUELQUES MOTS

Depuis 30 ans, l'Adie défend l'idée que
chacun peut entreprendre. Son réseau de
spécialistes finance et accompagne les
créateurs d'entreprise pour une économie
plus solidaire et responsable.



CONTACTEZ-NOUS :

► N°Cristal 0 969 328 110

N° GRATUIT

janvier 2022 | 1/1